



Éditorial

Des aigles et des hérons...



Alors que l'élection des membres du futur Conseil général (2024-2028) approche à grands pas, explorons les différents profils dans lesquels bon nombre de citoyennes et citoyens se retrouveront.

Dans le paysage enchanteur de notre région, où à cette époque de l'année chaque ruz chantonne l'appel au vote, l'électorat se divise au moins en trois catégories: celui convaincu par des idées partisanes ou de séduisantes candidatures, celui qui peine à se faire une idée de ses préférences, et celui qui privilégie son éloignement du raffut politique.

Débutons par les «Aigles Électorales»: ces votants, sûrs de leur choix, planent majestueusement au-dessus des débats politiques, gardant un œil vigilant sur les enjeux appelés à influencer le devenir de notre région. Tels des aigles scrutant les crêtes du Mont d'Amin, ils savent exactement quels objectifs atteindre et surtout quels bulletins glisser dans l'urne pour que les choses «aillent dans le bon sens».

Évoquons ensuite les «Flâneurs de la Démocratie»: indécis, ils errent sur les sentiers sinueux de la politique, pesant chaque option avec un sérieux digne d'un alpiniste évaluant la meilleure voie à prendre pour atteindre le sommet. Parfois, ils se laissent emporter par les discours enflammés des candidats, ballotés par les promesses électorales à l'image du randonneur qui sautille de pierre en pierre pour ne pas mettre son pied dans le ruisseau. Pour eux, le choix du bulletin de vote est un véritable voyage, une exploration. Et tant pis si au final la destination n'est pas claire, l'essentiel étant de cocher les listes au plus près de leur conscience.

Enfin, parlons des «Observateurs Désenchantés»: ces électeurs préfèrent contempler le paysage politique depuis la rive. Tels des hérons paisibles le long du Seyon, ils gardent une certaine distance avec les va-et-vient de la campagne électorale, un détachement teinté de scepticisme, se demandant si un jour ils se laisseront à nouveau séduire par les programmes des partis. Pour eux, le politique est comme une truite, il trouve presque toujours le moyen de glisser des mains de ceux qui l'hameçonne.

Alors, quel que soit le profil auquel vous vous identifiez le mieux, quelle que soit votre interprétation des défis sociétaux, environnementaux et économiques, soyez juste convaincus que votre vote compte.

Yvan Ryser,
président du Conseil communal

Nominations au SDI VdR

Le 5 mars dernier, lors du rapport annuel du dicastère de la sécurité, quatre membres du service de défense incendie du Val-de-Ruz ont reçu leurs galons à la suite de leur nomination par le Conseil communal, avec effet au 1^{er} janvier 2024, au grade de caporal:

- Sana Dia-Eddine;
- Marco Antonelli;
- Sam Jaquier;
- Jonathan Tavernier.

Les remerciements des Autorités leur ont été adressés pour leur engagement au profit de la collectivité au travers du service de défense incendie.

Marché de Cernier

Le marché du mercredi matin à Cernier, rue de l'Épervier, est désormais une tradition. La pause hivernale des premières saisons n'est plus qu'un souvenir. Hormis la courte période comprise entre Noël et Nouvel-An, c'est toute l'année que la population vaudruzienne peut bénéficier de cette offre conviviale, grâce à l'engagement de l'association des acteurs économiques: Horizon Val-de-Ruz.

Bien sûr, les produits frais, locaux et de saison doivent respecter le cycle de la nature. Il faudra attendre le retour des beaux jours pour profiter des salades, des légumes et des fruits de la région. D'ici là, pain, pâtisseries, viandes, charcuterie, œufs, chocolats, cacao, thé et autres denrées revigorantes réjouiront une clientèle de tous âges.

Tous les détails sur <https://horizonvalderuz.ch/activites/>.

«Coin troc» à Dombresson

Voici déjà une année qu'une petite équipe très sympathique a mis en place une ressourcerie à la déchèterie de Dombresson. Celle-ci remercie tous les intervenants, en l'occurrence les particuliers, pour leurs avis positifs sur l'action menée.

Trois objectifs ont été remplis: a) offrir une 2^e vie à des objets tels que livres, vaisselle, jouets, appareils ménagers, etc.; b) montrer que bénévolat rime avec plaisir, rencontre et échanges; c) réussir à garder le lieu en ordre sans se faire déborder. L'action «coin troc» se poursuit donc le samedi matin; elle est gratuite et complète celles de CSP et Emmaüs.



L'image du mois

La Commune est propriétaire de 11 temples sur l'ensemble du territoire. Elle en assume les coûts complets d'exploitation pour un total d'environ CHF 160'000 par année. Le montant de l'amortissement représente la plus grande proportion des charges (CHF 47'000). Vient ensuite le coût de l'énergie pour une somme d'environ CHF 45'000, puis CHF 20'000 d'entretiens extérieurs auxquels s'ajoutent CHF 18'000 d'entretiens intérieurs (y compris les orgues). Enfin, les assurances des édifices reviennent à près de CHF 16'000 par an.



Atelier philo

Le prochain atelier philo *Le harcèlement, c'est quoi?*, animé par Kathy Wildi, se déroulera le **mercredi 17 avril 2024**, de 15h30 à 16h30, à la bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon. Un atelier pour apprendre à développer une pensée réflexive, créative et critique ainsi qu'à exprimer son opinion en respectant celle de l'autre.

Inscription auprès de la bibliothèque ou directement à l'adresse biblio.val-de-ruz@ne.ch. Pour les enfants dès 5 ans.

Où sortir à Val-de-Ruz?

Une envie de sortie près de chez soi et pas d'inspiration? LA solution: se connecter sur le site internet communal.

Toutes les sociétés locales et associations régionales réalisant des manifestations publiques sur le territoire communal ont la possibilité d'y annoncer gratuitement leurs événements.

L'administration sports-loisirs-culture renseigne à l'adresse loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Pour les camping-cars

Afin de proposer aux camping-cars des possibilités de stationnement de courte durée sur le territoire communal, dix places sont mises à disposition pour une période limitée durant l'année 2024, soit du **1^{er} avril au 31 octobre**.

Quatre emplacements au sud du cimetière de Fontainemelon et six places au nord-est du parking des Gollières, aux Hauts-Geneveys, sont réservées à cet effet pour une durée maximale de 48 heures.

Offre d'emploi

La Commune recherche un collaborateur administratif responsable de la comptabilité des créanciers (F/H), entre 70 et 80%, de suite ou à convenir.

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31. Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

Fermeture des guichets

À l'occasion des fêtes de Pâques, les guichets de l'administration communale seront fermés du **vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril 2024** y compris. Réouverture le mardi 2 avril selon les horaires habituels. Excellentes fêtes!

Bandes cyclables dans les villages

Afin d'accélérer la mise en œuvre du plan directeur cantonal de mobilité cyclable, le service des ponts et chaussées, en collaboration avec la Commune, va marquer des bandes cyclables dans plusieurs localités de Val-de-Ruz. Les villages concernés sont Le Pâquier, Villiers, Dombresson, Cernier, Fontaines, Les Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin.

Si elle n'est pas déjà effacée ou non marquée, la ligne centrale sera supprimée par hydrogommage. Une seule ligne jaune sera peinte pour les cyclistes pour les chaussées en pente et deux lignes pour celles à pente légère ou à plat. Les travaux auront lieu dès ce printemps.



Avant marquage



Après marquage

Accueil extrascolaire: enquête

Actuellement, un questionnaire est distribué aux ménages de la commune comptant au moins un enfant qui fréquente l'école obligatoire jusqu'à la huitième année «Harmos» (1H à 8H), ainsi qu'aux familles dont les enfants commenceront l'école dans les quatre prochaines années.

L'objectif de cette enquête est de recueillir des informations sur les besoins en matière de prise en charge des enfants hors du temps de classe. Cette démarche permettra d'évaluer les besoins spécifiques d'accueil extrascolaire au sein de la commune.

Le délai de réponse est fixé au **lundi 15 avril 2024**.

Vente de bois

Le service forestier met en vente chaque année du bois de feu destiné aux habitants de Val-de-Ruz pour poêles et cheminées de salon. La livraison, sous forme de «big bags», ballots ou en vrac, se fait à l'état «vert», soit non sec. Une année de stockage à l'air libre est nécessaire avant que le bois puisse atteindre une valeur calorifique optimale. Les formats disponibles des bois bûchés sont de 100, 50, 33 ou 25 cm. Des lots de bois long non bûchés sont également en vente.

En cas d'intérêt, une commande peut être passée **jusqu'au 30 avril 2024** au moyen du bulletin de commande se trouvant sur le site internet communal, rubrique «Vie quotidienne / Animaux et nature / Vente de bois».

D'autres articles en bois «made in Val-de-Ruz» tels que tables et bancs, troncs à fondue, bûches finlandaises, etc. sont disponibles sur commande en tout temps.

Activités bruyantes

Avec le retour du printemps, le moment est venu de s'occuper des jardins et des alentours de sa propriété. Afin que cela se fasse dans le respect du voisinage, les travaux bruyants sont autorisés les jours ouvrables de 07h00 à 20h00.

Ces dispositions figurent en détail dans le règlement de police consultable sur le site internet communal. Par ailleurs, le port de protections adéquates lors de l'utilisation d'outils de jardinage est de mise. Davantage de renseignements sur www.bpa.ch.

2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.

Chévard-Saint-Martin fait partie de la bande urbanisée du Val-de-Ruz. C'est un village constitué de grands bâtiments agricoles non mitoyens offrant des volumes conséquents. Ces anciennes fermes sont de plus en plus souvent réaménagées en appartements, permettant ainsi de densifier le village tout en utilisant le bâti existant.

Plusieurs rénovations sont visibles sur l'enveloppe de ce bâtiment: création de balcons sur la façade ouest, transformation des lucarnes sur le toit, des tuiles et de la peinture murale. On peut aussi remarquer la modification des trottoirs, signe d'un changement dans l'utilisation de l'espace public.




Chévard-Saint-Martin, habitat villageois (photos: Parc Chasseral).